

## OUVRAGES : QUELS OUTILS EN LIGNE POUR LES TROUVER ?

---

### PLAN DE L'ARTICLE

1. Trouver des références bibliographiques en ligne
2. Trouver un ouvrage en texte intégral en ligne

### 1. Trouver des références bibliographiques en ligne

---

Les **catalogues des bibliothèques** sont les meilleurs outils pour rechercher des ouvrages en ligne. Ils peuvent être consultés depuis les portails documentaires des différentes bibliothèques.

Des listes de catalogues de bibliothèque sont également disponibles via les **répertoires de bibliothèques** suivants :

- **LibWeb Library** se propose de recenser toutes les bibliothèques qui disposent d'un site internet. L'interface est claire, permettant une recherche géographique, par statut administratif des bibliothèques, ou par mots clés. En anglais.
- **Wikipedia** propose une liste de bibliothèques nationales couvrant le monde entier, avec un lien vers le site lorsqu'il existe.
- L'**annuaire des sites de Cujas** répertorie des liens vers différentes bibliothèques (bibliothèques numériques, bibliothèques institutionnelles, bibliothèques nationales et bibliothèques publiques...)

Les fiches pédagogiques Jurisguide dédiées aux **ouvrages juridiques**, aux **mélanges** ainsi qu'aux **thèses et travaux universitaires** constituent également des outils pour la recherche d'ouvrages en droit.

Par ailleurs, on pourra recourir aux **catalogues collectifs** suivants, qui permettent d'effectuer une recherche simultanée dans plusieurs catalogues :

- Le catalogue **SUDOC, Système Universitaire de Documentation**, permet de rechercher dans les catalogues de plus de 3 400 centres documentaires et bibliothèques universitaires.
- Le **CCFr, Catalogue Collectif de France**, rassemble les catalogues du SUDOC, de la **BnF** et de certaines bibliothèques municipales. Plusieurs formulaires de recherche sont proposés et il est possible de sélectionner les catalogues à interroger, ainsi que d'effectuer une recherche fédérée imprimés et manuscrits. Le CCFr offre également un accès vers la consultation d'un **Répertoire** qui permet d'effectuer des recherches géographiques ou thématiques de bibliothèques parmi plus de 5 000 bibliothèques et centres de documentation français.
- **WorldCat** : accès aux collections et aux services de plus de 10 000 bibliothèques à travers le monde
- **Karlsruher Virtueller Katalog (KVK)** : Méta-catalogue, ce catalogue collectif international permet la consultation simultanée de plus d'une trentaine de catalogues et catalogues collectifs de bibliothèques allemandes, suisses et autrichiennes, de bibliothèques nationales et de catalogues collectifs d'une vingtaine de pays ainsi que d'une dizaine de catalogues commerciaux de librairies en ligne sur Internet et des bases de texte intégral numérisé.
- **The European Library** : Méta-catalogue alimenté par plus de quarante bibliothèques nationales européennes.

Les catalogues des bibliothèques permettent de rechercher de plus en plus d'ouvrages numériques au titre à titre et d'accéder au texte intégral. Si la recherche sur le catalogue n'a néanmoins pas donné de résultats satisfaisants, une recherche au sein des plateformes citées ci-dessous et sur les sites des différents éditeurs s'impose.

## 2. Trouver un ouvrage en texte intégral en ligne

---

### L'offre gratuite

Principaux sites à signaler :

- **Gallica** : la Bibliothèque numérique de la **BnF** et de ses partenaires est l'une des plus importantes bibliothèques numériques accessibles gratuitement en ligne. Elle offre l'accès à tous types de documents : imprimés (livres, presse et revues) en mode image et en mode texte. Le domaine du droit regroupe plus de 25 000 titres du XVIe au XXIe siècle, avec une prédominance du XIXe siècle. La sélection d'ouvrages à numériser a été réalisée en partenariat avec des chercheurs en droit. Gallica possède des collections patrimoniales de la BnF et de ses 260 partenaires : 10 millions de documents, livres, journaux et revues, mais aussi manuscrits, cartes et plans, estampes, photographies, partitions, vidéos, enregistrements sonores et objets, sont consultables librement et gratuitement, sur le web.
- Les **Essentiels du droit** (Gallica) donnent accès à une sélection de titres fondamentaux numérisés à partir des collections patrimoniales de la **BnF** et consultables dans **Gallica**. Le corpus est structuré par type de sources du droit correspondant aux axes de la politique documentaire de numérisation en sciences juridiques de la BnF : sources législatives et réglementaires, jurisprudence, doctrine, sources du droit coutumier et du droit local, actes royaux, factums, auteurs de doctrine, droit des femmes, revues de droit.
- **OpenEdition Books** : plateforme de livres en sciences humaines et sociales. Plus de la moitié d'entre eux est en libre accès. On dénombre actuellement plusieurs centaines d'ouvrages en **droit**, accessibles en open access simple. La base contient 700 livres dans le domaine juridique.
- **Persée** offre un accès libre et gratuit à des collections complètes de publications scientifiques (revues, livres, actes de colloques, publications en série, sources primaires, etc.). On y trouve 14 collections en droit (exclusivement des revues, à l'heure actuelle).
- **Cujasnum - Bibliothèque numérique Cujas** : la bibliothèque Cujas a engagé un programme de numérisation. Elle donne accès à plus de 850 ouvrages, issus de ses fonds spécialisés en droit et allant du Moyen Age au 19e siècle. Ces ouvrages ont fait l'objet d'une sélection validée par des professeurs et est centrée sur les fondamentaux du droit. Par ailleurs, cette même bibliothèque oriente vers un certain nombre de sites proposant des ouvrages (et d'autres types de documents) en ligne (voir annuaire des signets, rubrique : ouvrages et revues numériques).
- **Google Books** propose une offre importante en droit. Les résultats de la recherche peuvent fournir soit des ouvrages en texte intégral, soit des ouvrages partiellement en texte intégral, soit des références bibliographiques. Les modules de recherche ne permettent pas d'isoler les ouvrages juridiques de niveau universitaire : il convient donc de valider par soi-même les documents trouvés.
- **DOAB** (Directory of Open Access books), service de la fondation OAPEN. L'objectif principal du DOAB est d'accroître la visibilité des livres en libre accès. Un formulaire de recherche avancée permet d'effectuer des recherches par titre/ISBN/Auteur/Mots clés/Résumé/Editeur. Plus de 1100 ouvrages en droit dans différentes langues.

### L'offre commerciale

Certains éditeurs proposent une partie de leurs ouvrages en ligne. L'accès s'effectue à partir de leur site payant. Les bibliothèques de droit rattachées aux universités proposent l'accès à la plupart de ces bases.

Plateformes françaises : principales offres du marché en droit français

- Les éditions Lamy couvrent un grand nombre de domaines du droit au travers d'environ 70 ouvrages. Accès : **Lamyline**
- Les Editions Francis Lefebvre proposent via leur portail une collection de Mementos sur différents thèmes (agriculture, comptabilité, consommation,...). Il est possible d'accéder au contenu des ouvrages en mode texte via le sommaire. Accès : **Portail Editions Francis Lefebvre**
- Les éditions LexisNexis mettent en ligne près de 60 collections d'encyclopédies JurisClasseur et plus de 70 codes. Accès : **Lexis 360 Intelligence**
- Les éditions Dalloz, sur Dalloz.fr, proposent 68 codes, 15 de leurs répertoires et encyclopédies en ligne. Accès : **Dalloz.fr**
- Bibliothèque Numérique Lefebvre Dalloz, accès à la totalité des livres numériques Dalloz : plus de 3 300 ouvrages de niveau universitaire ou professionnel sont disponibles. Accès : **Bibliothèque Numérique Lefebvre Dalloz**
- Les éditions Lextenso permettent d'accéder à une centaine d'ouvrages en ligne. Accès : **Lextenso**

- Les Editions législatives offrent une version électronique de leurs Dictionnaires permanents. Accès : [Elnet](#)
- Lexbase présente 34 encyclopédies couvrant toutes les thématiques du droit (social, fiscal, affaires, privé, famille, pénal et public). Accès : [Lexbase](#)
- La plateforme Cairn.Info permet d'accéder à près de 1000 ouvrages en droit sur de nombreuses thématiques ainsi qu'à une centaine d'ouvrages des collections *Que Sais-je ? / Repères*. Possibilité de faire des recherches dans l'ouvrage ou d'accéder directement au contenu des ouvrages (version HTML ou feuilletage en ligne). Accès : [Cairn](#)

D'autres éditeurs, non spécialisés en droit, proposent aussi un certain nombre de titres dans cette discipline : **ScholarVox/Cyberlibris** ou **Numilog**, par exemple.

Dans le domaine des publications numériques, l'offre commerciale est très évolutive et en constante augmentation.

#### Plateformes étrangères

De nombreux portails proposés par des éditeurs étrangers offrent également la possibilité d'accéder à des ouvrages numériques en sciences juridiques :

A titre d'exemple, citons, entre autres :

**Oxford Handbooks Online**, **Brill Online**, [Wiley Online Library](#), **Kluwer Digital Book Platform**, etc...

## Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

### **Vous êtes libres :**

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

### **selon les conditions suivantes :**

#### **Paternité**

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

#### **Pas d'utilisation commerciale**

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

#### **Partage des conditions à l'identique**

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

**Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)**

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).